

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial : CH-50-WO

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street
Elyria OH 44035 USA

Unit 3 – 363 Broadway, Suite 324
Winnipeg, MB R3C 3N9 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300
CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887
CANUTEC (24h): 1-613-966-6666

En cas d'incident au transport : TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):
1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Initiateurs de polymérisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3

Peroxydes organiques : Type D

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 4

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.
P243 Prendre des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P331 Ne PAS faire vomir.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour éteindre l'incendie.

Entreposage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

P410 Protéger du rayonnement solaire.
P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 30 °C/ < 86 °F.
P420 Stocker séparément.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Peroxyde organique
Mélange liquide

Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	>= 50 - < 55
Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]	3006-86-8	>= 45 - < 50

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
Ne pas pratiquer la respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

- S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Retirez les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Contacter un centre de contrôle anti-poison. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer. Le produit se consume violemment. La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/24/2019
2.0	04/08/2020	600000000255	Date de la première parution: 12/05/2016

rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'allumage.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.
Nettoyer immédiatement les déversements.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau.
Absorber avec un absorbant inerte.
Isoler les déchets et ne pas les réutiliser.
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/24/2019
2.0	04/08/2020	600000000255	Date de la première parution: 12/05/2016

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.
Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas avaler.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter la formation d'aérosols.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré.
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.
Éviter le confinement.
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Se laver à fond après manipulation.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Protéger de toute contamination.
- Conditions de stockage sûres : Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Garder dans le contenant original.
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.
- Température d'entreposage recommandée : < 30 °C
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	TWA (Brouillard)	5 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Filtre ABEK

Protection des mains

Matériau : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0.4 mm

Matériau : butylcaoutchouc
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0.5 mm

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/24/2019
2.0	04/08/2020	600000000255	Date de la première parution: 12/05/2016

- Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si nécessaire.
S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.
-

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : incolore
- Odeur : caractéristique
- pH : Donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : < -25 °C
- Point/intervalle d'ébullition : Décomposition: Se décompose sous son point d'ébullition.
- Point d'éclair : 49 °C
Méthode: ISO 3679
- Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité : 0.89 g/cm³ (20 °C)
- Solubilité
Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Donnée non disponible

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) : 70 °C
Méthode: Test H.4-NU
SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a self-accelerating decomposition reaction.

Viscosité
Viscosité, dynamique : 33 mPa.s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Peroxyde organique

Indice de réfraction : 1.454 (20 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.
Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.
Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter le confinement.

Produits incompatibles : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): > 207.2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : LD0 (Rat): > 2,000 mg/kg

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 13,342 mg/kg
Méthode: Jugement d'expert
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Jugement d'expert
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation légère de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Type d'essai : Test de Buehler
Espèce : Cobaye
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Génotoxicité in vitro : Résultat: Non mutagène dans le test Ames.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Génotoxicité in vivo : Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Cancérogénécité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Évaluation : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.
Remarques : Non classifié à cause de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour permettre une classification.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Espèce : Rat
NOAEL : 200 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Autres informations

Produit:

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

NOEC (Poissons): >= 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Pas d'information disponible.

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (algues): >= 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,000 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Donnée non disponible

Peroxyde de cyclohexylidènebis[tert-butyle]:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/24/2019
2.0	04/08/2020	600000000255	Date de la première parution: 12/05/2016

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 6.5

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3105
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID
(1,1-DI-(tert-BUTYLPEROXY) CYCLOHEXANE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3105
Nom d'expédition : Organic peroxide type D, liquid
(1,1-Di-(tert-butylperoxy) cyclohexane)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : Division 5.2 - Organic peroxides, Handling Label - Keep Away From Heat
Instructions de conditionnement : 570

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version 2.0 Date de révision: 04/08/2020 Numéro de la FDS: 600000000255 Date de dernière parution: 09/24/2019
Date de la première parution: 12/05/2016

ment (avion cargo)
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570

Code IMDG

No. UN : UN 3105
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID
(1,1-DI-(tert-BUTYLPEROXY)CYCLOHEXANE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2
EmS Code : F-J, S-R
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3105
Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE D, LIQUIDE
(BIS (tert-BUTYLPEROXY)-1,1 CYCLOHEXANE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.2
Code ERG : 145
Polluant marin : non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW) : En conformité avec les inventaires
TSCA (US) : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA
AICS (AU) : En conformité avec les inventaires
DSL (CA) : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
ENCS (JP) : En conformité avec les inventaires
ISHL (JP) : En conformité avec les inventaires
KECI (KR) : En conformité avec les inventaires
PICCS (PH) : En conformité avec les inventaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/24/2019
2.0	04/08/2020	600000000255	Date de la première parution: 12/05/2016

IECSC (CN) : En conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 04/08/2020

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CH-50-WO



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/24/2019
2.0	04/08/2020	600000000255	Date de la première parution: 12/05/2016

inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F